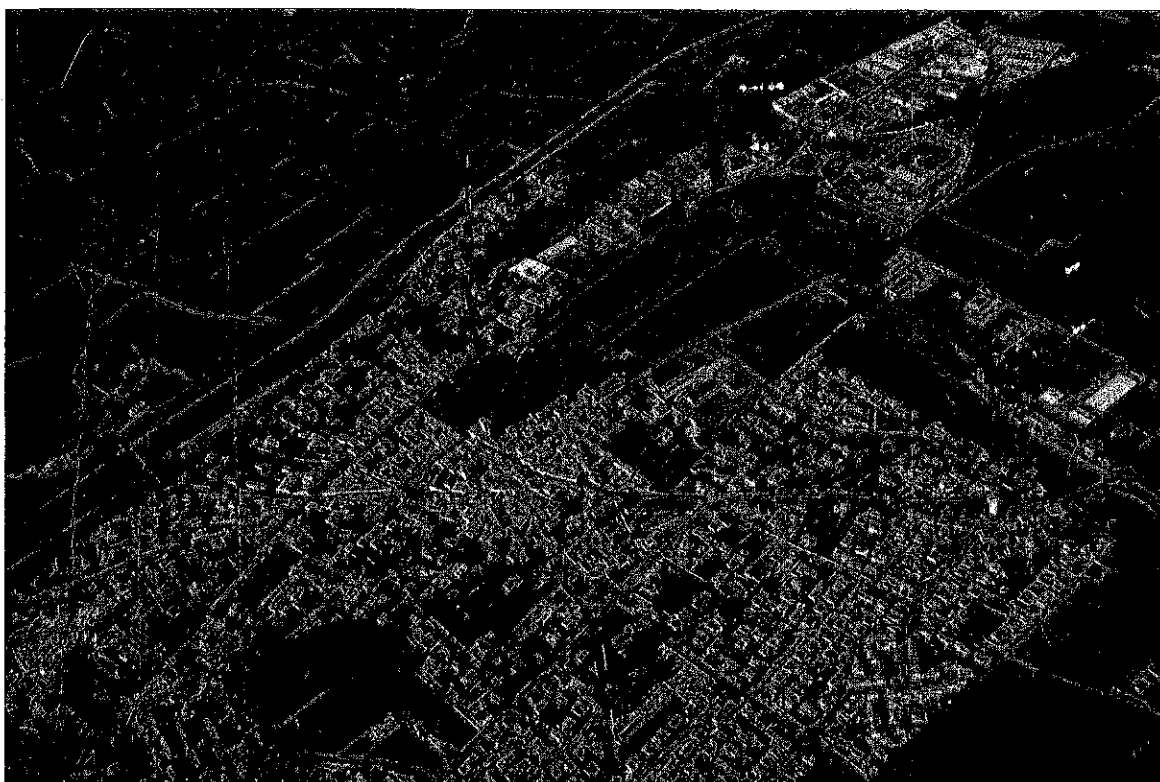


## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES



## DOCUMENTS ANNEXES

MAI 2012

VI



**ATELIER Jean-Pierre SILVENT** Architecte DPLG Urbaniste  
59 Rue François Couperin 34000 Montpellier  
Téléphone Fax: 0499546692 Téléphone mobile: 06 03 78 27 60 E-mail: [jp.silvent@wanadoo.fr](mailto:jp.silvent@wanadoo.fr)

## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° des Opérations	DESIGNATION DES OPERATIONS	Collectivités ou Service Public ayant demandé l'inscription	Surface Approx des emplacements réservés (m <sup>2</sup> )
S1	<u>T.G.V.</u> Emprise nouvelle : 100 m	Etat – R.F.F.	359190 m <sup>2</sup>
N1	<u>RN113</u> Section comprise entre la limite Ouest de la Commune et le Canal du Bas- Rhône. Elargissement à 26,50 m de plateforme (2 chaussée de 7 m, 1 terre plein central de 6 m et 2 accotements de 3,25 m). Emprise : 38 m (y compris sur la commune de Valergues).	Etat	2930 m <sup>2</sup>
N2	Elargissement à 2 m de la RN 113, d'un seul côté de la voie.	Etat	0 m <sup>2</sup>
D1	<u>RD 54</u> Section comprise entre la limite Nord-Ouest de la commune et la RD 171. Elargissement à 10 m de plateforme (1 chaussée de 7 m, 2 accotements de 1,5 m + fossés) Emprise : 16 m	Département	12226 m <sup>2</sup>
D2	<u>RD 171</u> Section comprise entre la limite Nord de la commune et la limite de la zone UD. Elargissement à 10 m de plateforme (1 chaussée de 7 m, 2 accotements de 1,50 m + fossés). Emprise : 16 m	Département	20791 m <sup>2</sup>
D3	<u>RD 110</u> Section comprise entre la limite Nord de la Commune et le Canal du Bas Rhône Languedoc. Elargissement à 10 m de plateforme (1 chaussée de 7 m, 2 accotements de 1,50 m + fossés). Emprise : 16 m	Département	12882 m <sup>2</sup>
D4	<u>RD110E5</u> Section comprise entre la RN113 et la RD 110 <sup>E4</sup> . Elargissement à 10 m de plateforme (1 chaussée de 7 m, 2 accotements de 1,50 m + fossés). Création d'une piste cyclable. Emprise : 16 m Section comprise entre Dardaillon et limite communale Sud. Voir	Département	7125 m <sup>2</sup>  18674 m <sup>2</sup>

	schéma joint		
<b>C1</b>	Création d'une voie de 10 m reliant la rue des Cades à la rue du Vallat Méjean (1 chaussée de 6 m, 2 accotements de 2 m) <u>Emprise : 10 m</u>	Commune	355 m <sup>2</sup>
<b>C2</b>	<u>Chemin des Horts</u> Élargissement à 10 m (1 chaussée de 6 m, 2 accotements de 2 m) <u>Emprise : 10 m</u>	Commune	386 m <sup>2</sup>
<b>C3</b>	Élargissement de la route de Valergues à l'angle de cette rue et de la rue des Bosc, pour mise à l'alignement.	Commune	72 m <sup>2</sup>
<b>C4</b>	<u>Rue de la Cave</u> Élargissement entre 8 et 9 m (1 chaussée de 5 m, 2 accotements de 1,50 m. <u>Emprise : 9 m</u>	Commune	0 m <sup>2</sup>
<b>C5</b>	Élargissement de 5 mètres de la Rue de la Barthelasse.	Commune	89 m <sup>2</sup>
<b>C6</b>	Emplacement réservé pour équipements sportifs.	Commune	43879 m <sup>2</sup>
<b>C7</b>	Élargissement à 10 mètres d'emprise de la route de Valergues entre le Dardaillon et la RD 110 <sup>E</sup>	Commune	453 m <sup>2</sup>
<b>C8</b>	Réservations pour création d'alignements d'arbres de haute tige et cheminements (piétons, pistes cyclables...) le long de la RN113.	Commune	16127 m <sup>2</sup>
<b>C9</b>	Élargissement du Chemin du Verdier (coté Nord) à 11.85 m d'emprise pour réalisation d'un cheminement doux.	Commune	553 m <sup>2</sup>
<b>C10</b>	Cheminement piétonnier de 3 mètres d'emprise entre la rue des Bosc et la rue de l'Égalité..	Commune	964 m <sup>2</sup>
<b>C11</b>	Création d'un cheminement doux vélos entre l'opération des Horts et le Dardaillon.	Commune	204 m <sup>2</sup>
<b>C12</b>	Création d'un cheminement doux de 3 mètres d'emprise le long du Dardaillon.	Commune	1006 m <sup>2</sup>
<b>C13</b>	Création d'une voie de 8 mètres d'emprise sur la parcelle 39 à partir de la RD 110 <sup>E</sup> .	Commune	766 m <sup>2</sup>
<b>C14</b>	Création d'un cheminement doux de 4 m d'emprise le long du Dardaillon Est entre le canal et la voie RFF.	Commune	793 m <sup>2</sup>
<b>C15</b>	Prolongation de la rue Vallat Méjean jusqu'à la RN 113 sans liaison. Emprise 12.80 m.	Commune	1324 m <sup>2</sup>